Programme de Formation

Habilitation initiale Electricien - Elec BT

Organisation

Durée : 21 heures
Mode d'organisation : Présentiel

Accessibilité :

Pour toute personne en situation de handicap, nous contacter afin que nous puissions étudier, ensemble, les possibilités d'aménagement.

Référente handicap du Cfma : Cécile LEYRIT
cecile.leyrit@cfma.school

Nombre de participants : Groupe de 2 à 12 personnes.

Contexte

La réglementation actuelle fixe une obligation aux employeurs de reconnaître la compétence de leurs salariés vis-à-vis des risques électriques.
L'habilitation est devenue obligatoire en 2012. Elle est régie par la norme NF C 18-510.

Contenu pédagogique

Objectifs pédagogiques

Objectifs généraux :

- Pouvoir accéder sans surveillance aux locaux réservés aux électriciens,
- Réaliser une opération d'ordre électrique (travaux, intervention, mesurage...) en basse tension.

Objectifs pédagogiques :

- Savoir reconnaître les dangers électriques,
- Connaître la réglementation, les grandeurs électriques de base et les zones à risques.

Programme détaillé de la formation

- La réglementation,
- L'électricité, notions générales,
- Les risques liés à l'électricité,
- Domaines de tension et zones à risque,
- Les opérations d'ordre électriques,
- L'habilitation électrique,
- Les moyens de protections,
- La consignation électrique,
- Les documents applicables,
- Matériels et outillages,
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique.

Public concerné par la formation

Tout salarié pouvant être confronté aux risques électriques dans ses missions professionnelles.

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Français : Lu, écrit et parlé*
- Avoir les bases en électricité*

* Le commanditaire s'engage à vérifier que l'apprenant a les prérequis nécessaires.

Lieux et dates de formation

Consultable sur notre site : https://www.cfma.school/

Modalités d'accès à la formation

Admission sur inscription auprès du CFMA : contact@cfma.school
Délais suivant les disponibilités de la planification à l'année.

Moyens d'encadrement

Formateurs ayant les compétences techniques relatives aux habilitations électriques et formés à la pédagogie pour adultes.

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Support Powerpoint / vidéos,

Modalités de suivi pédagogique

- Mise en situation pratique des apprenants,
- Echange entre participants.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Questionnaire de positionnement en début de formation.
- Questionnaire de contrôle des connaissances (identique au questionnaire de positionnement pour mesurer la progression des apprenants).
- Questionnaire de satisfaction.
- Bilan oral de fin de formation par l'intervenant.

Livrables à l'issue de la formation

- Support pédagogique remis à chaque apprenant en début de formation.

Formalisation à l'issue de la formation

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation remise à l'apprenant
- Avis d'aptitude au travail en sécurité dans le domaine électrique théorique et pratique délivrant les titres suivants : B0, H0, H0V, B1V, B2V, B2V Essai, BR, BC, BE Mesure

Coût de la formation

Prix public: 700,00 € HT/pers
Pour tout devis personnalisé ou formation en intra : Tarif sur demande, nous consulter.

Indicateurs de performance (Moyenne des 12 derniers mois)

Taux de réussite : 100 %
Taux de satisfaction : 94 % (Moyenne du taux de satisfaction attribuée par les apprenants)

Les conditions générales de vente sont consultables sur notre site internet et adressées sur demande.

www.cfma.school